



HAL
open science

Le prestige des revues scientifiques et les logiques de classement

Carine Constans, Isabelle Rivoal

► **To cite this version:**

Carine Constans, Isabelle Rivoal. Le prestige des revues scientifiques et les logiques de classement. Frédéric Hurllet; Isabelle Rivoal; Isabelle Sidéra. Le Prestige. Autour des formes de la différenciation sociale, Éditions de Boccard, pp.283-298, 2014, 978-2-7018-0360-3. halshs-01420622

HAL Id: halshs-01420622

<https://shs.hal.science/halshs-01420622>

Submitted on 20 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Citer comme : Carine CONSTANS & Isabelle RIVOAL, « Le Prestige des revues scientifiques et les logiques de classement », dans : Frédéric Hurlet, Isabelle Rivoal, Isabelle Sidéra (dir.), *Le Prestige. Autour des formes de la différenciation sociale*, Paris, De Boccard, p. 283-298.

Le Prestige des revues scientifiques et les logiques de classement

*Carine Constans (USR 3225MAE) et Isabelle Rivoal (UMR 7186 LESC)**

Le prestige est une notion ambiguë. Dimension essentielle de toutes les analyses en termes de stratification sociale, il présente un caractère à la fois normatif et structurel. Il faut donc le concevoir conjointement en tant que phénomène cognitif dans sa dimension subjective et comme assignation de valeur dans sa dimension positive. Autrement dit, le prestige procéderait d'abord d'une *évaluation*, fondée sur un code partagé par les personnes sans être pour autant uniforme. Cette évaluation se stabiliserait ensuite par consensus dans une échelle de *réputation*¹.

Le monde académique constitue à plus d'un titre un espace social dans lequel prestige et réputation sont une mesure d'évaluation partagée, contribuant à structurer la production du savoir scientifique. Cette mesure est néanmoins mise en tension par les modalités de stratification de nature essentiellement quantitative que représente le facteur d'impact. La mesure du nombre de citations sur laquelle sont construits les différents facteurs d'impact développés depuis les années 1960 est réputée avoir une incidence sur la notoriété des revues scientifiques, vecteur essentiel de la diffusion de la recherche. Le prestige de celles-ci a longtemps été corrélé à l'importance de leur visibilité relative qu'il était dès lors possible de quantifier. Le développement de la diffusion numérique ainsi que la création de nouvelles revues exclusivement sur le Web ont amené l'ensemble des acteurs de la recherche à repenser ces échelles de prestige ainsi que les stratégies de publication scientifique. En témoigne notamment, au début des années 2000, la mise en place de politiques européennes concertées visant à définir des modalités d'évaluation des publications scientifiques (incarénées par l'ERIH – *European Index for the Humanities* – pour le domaine spécifique des sciences humaines et sociales qui nous intéressera plus particulièrement dans cet article). Il reste cependant à comprendre ce que mesurent les échelles de prestige dans les contextes où elles sont clairement en usage.

À partir d'une étude comparée des revues scientifiques hébergées au sein de la Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès², nous nous sommes attachées à dessiner les

* Les auteurs sont par ailleurs, respectivement, chef du service de la communication et directrice scientifique adjointe de la Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès.

¹ WEGENER 1992.

² Fondée en 1998, la Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès (MAE), située sur le campus de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, est l'une des vingt-deux Maisons des sciences de l'homme (MSH). Elle est constituée de cinq laboratoires de recherche et d'une unité de service et de recherche. Le regroupement des revues d'archéologie et d'ethnologie s'inscrivait alors dans une logique de visibilité et de synergie de ces

contours de ces échelles de prestige particulières auxquelles se réfèrent les acteurs de l'édition dans un contexte institutionnel et disciplinaire défini³. La MAE héberge aujourd'hui dix revues scientifiques à l'histoire et aux contours institutionnels extrêmement variés (figure 1). Si certaines revues à la notoriété bien établie dans leur domaine ont rejoint la MAE lors de son inauguration en 1998 ou par la suite, d'autres ont été créées depuis, dans des formats divers, au sein des unités de la Maison. La variété des trajectoires, de l'assise institutionnelle, de l'organisation interne de ces revues se prête d'autant plus à la comparaison que leur proximité géographique suscite des échanges et contribue à la constitution d'une « communauté de métier », que l'on a parfois tenté d'appréhender comme un « pôle éditorial ».

Revue	Date de création	Périodicité (l/an)	Volumétrie (p./an)	Tirage (ex.)	Soutien	Éditeur
Ateliers d'anthropologie (revue électronique)	1987	—	—	—	1 IE CNRS	Lesc
Bulletin de la Société préhistorique française	1904	4	800	1 200	1 IE CNRS Subventions ministère de la Culture et CNRS	Société préhistorique française
Ethnologie française	1971	4	750	1 000	1/2 IE CNRS Subventions CNL et UPO	Presses universitaires de France
European Journal of Sociology	1960	3	580	800	1/2 IE CNRS	Cambridge University Press
Gallia	1943	2	500	600	1 IE / 1 AI / 1 T CNRS	CNRS éditions
Gallia Préhistoire	1952	1	300	600	1 AI CNRS	CNRS éditions
Journal de la Société des Américanistes	1895	2	550	700	1 IE CNRS Subventions CNRS et CNL	Société des Américanistes
Revue archéologique	1844	2	448	700	1/2 IE CNRS et subvention CNL	Presses universitaires de France
Syria	1920	1	500	600	1/2 IE CNRS	Institut français du Proche-Orient
Paléorient	1973	2	450	500	1 IE CNRS	CNRS éditions

Figure 1. *Physionomie des revues de la MAE.*

(IE : Ingénieur d'études ; CNL : Centre national du Livre ; UPO : Université Paris Ouest Nanterre La Défense ; AI : Assistant ingénieur ; T : Technicien.)

Les conditions de l'excellence

Pour une revue académique, la reconnaissance de la qualité scientifique et de l'excellence est le préalable indispensable à l'établissement d'une position de prestige dans la profession. Les critères garantissant le caractère scientifique d'une publication périodique se sont imposés dès le XVII^e siècle, au moment où s'organisent les sociétés savantes et se développent les réseaux de correspondance européens. Ils ont été définis par la pratique de la *Royal Society* de Londres dans sa propre revue, le *Philosophical Transactions Journal*, qui limitait spécifiquement son contenu aux domaines scientifiques, produisait des comptes rendus des

disciplines, et dans une politique de mise en commun des moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'activité éditoriale (personnel spécialisé affecté et infrastructure).

³ L'enquête a été réalisée en 2013 par entretien avec les directeurs scientifiques de la plupart des revues et des conversations plus informelles avec des personnes travaillant en leur sein. Elle a été complétée par des recherches quantitatives à partir de données fournies par les secrétariats d'édition et disponibles sur leurs sites.

ouvrages récents et, surtout, ne publiait que des articles évalués au préalable par un membre de la *Royal Society*⁴. L'évaluation par les pairs a ainsi constitué dès l'origine la condition impérative sur laquelle les revues ont assis leur légitimité, et qui leur a permis de se distinguer des publications par cooptation. Cet impératif se traduit aujourd'hui par la qualification de « revue à comité de lecture » – selon la nomenclature de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). L'entrée dans cette nomenclature marque toujours clairement un changement de statut dans l'histoire d'une revue⁵, sans constituer pour autant un élément de prestige.

Le prestige peut alors s'afficher implicitement lors de la constitution du comité éditorial et éventuellement du conseil scientifique de la revue, quand celle-ci n'est pas créée par les héritiers intellectuels d'une figure de renom, comme ce fut le cas pour les *Archives européennes de sociologie* (*European Journal of Sociology*), fondées dans le sillage de la pensée de Raymond Aron. Cet aspect essentiel de la politique éditoriale d'une revue est souvent constitutif de son identité et justifie en partie les disparités qui se lisent dans la composition de ces comités (figure 2) : petit comité restreint aux fondateurs de la revue, comité à spectre large rassemblant les spécialistes reconnus de la spécialité, plus ou moins forte composante internationale, distinction ou non entre un comité de rédaction et un comité scientifique. Ces différences soulignent cependant que si le prestige d'une revue, tel qu'il peut être perçu de l'extérieur par les auteurs et les lecteurs, est conditionné par le fait que celle-ci ait une identité marquée, il n'existe pas de modalités définies pour y arriver. Il n'en demeure pas moins que la longévité d'une revue, qui passe notamment par sa capacité à s'institutionnaliser, à transmettre la perspective éditoriale qui a sous-tendu sa création lors des renouvellements successifs du comité éditorial, à inscrire la revue dans le paysage de l'édition scientifique, est un gage de notoriété. Il en va de même de sa capacité à fonctionner sans discontinuité, quelles que soient les circonstances : une forme de « publish or perish » à l'envers, érigé en gage d'excellence⁶.

⁴ GINGRAS 2002 ; 2009.

⁵ Ainsi qu'en témoigne l'historique de la création des *Ateliers du LESC. Revue d'anthropologie sociale* (<http://ateliers.revues.org/8910>).

⁶ Ainsi que l'a fait remarquer un directeur, « même en 1943, la revue est sortie » !

Revue	Comités	Membres	Mandat	Composition	Rapporteurs
Ateliers d'anthropologie (revue électronique)	C. de rédaction	12 (dont 1 rédacteur en chef)	nc	10 FR	X (+ 1 expert extérieur)
	C. scientifique	14		1 FR/6 EU/7 INT	—
Bulletin de la Société préhistorique française	C. de rédaction	10	3 ans	10 FR	—
	C. de lecture	45	reconduites 2 fois	31 FR/14 EU/0 INT	X
Ethnologie française	Conseil scientifique	12 (+ 1 dir.)	selon les cas	3 FR/8 EU/1 INT	—
	C. de rédaction	31		30 FR/1 EU	X (si besoin extérieurs)
European Journal of Sociology	C. de rédaction	6 (dont dir.)	nc	3 FR/2 EU/ 1 INT	X (si besoin extérieurs)
Gallia	C. de rédaction	14 (dont 1 directeur)	renouvelé tous les 4 ans	12 FR/2 EU	—
	C. international	10		1 FR/8 EU/1 INT	X
Gallia Préhistoire	C. de rédaction	15 (dont 1 directeur)	renouvelé tous les 4 ans	13 FR/2 EU	X
Journal de la Société des Américanistes	C. de rédaction	38 (dont 1 rédacteur en chef et 2 adjoints)	2 ans	31 FR/1 EU/6 INT	X (ou extérieures)
Revue archéologique	C. de direction	7		6 FR	
	C. de lecture	16 (dont c. de dir.)	nc	16 FR	nc
Syria	C. de rédaction	12 (dont 3 membres de la dir.)	nc	11 FR/1 EU	nc
Paléorient	C. de rédaction	17 (dont 1 dir.)	renouvelé tous les 4 ans	16 FR/1 EU	X (si besoin extérieurs)
	C. scientifique	42		10 FR/8 EU/24 INT	

Figure 2. Composition des comités des revues de la MAE.

(C. : comité ; dir. : directeur ; FR : Français ; EUR : Européen ; INT : International ; nc : non connu.)

Cependant, s'agissant du prestige perçu en interne, c'est plus généralement le taux de rejet des articles, conséquence intrinsèquement liée à l'évaluation par les pairs, qui est identifié comme mesure de la valeur d'une revue (figure 3). Cet élément quantifiable traduit l'attractivité de la revue et met en avant le processus de sélection mis en œuvre pour garantir l'excellence des articles effectivement publiés. Le ratio nombre d'articles soumis / nombre d'articles acceptés doit cependant être pondéré par la nature de la politique éditoriale de la revue et ne saurait donc constituer un indice brut du prestige relatif. Il convient en effet de le considérer uniquement dans le cadre des revues à soumission libre, et non dans le cas de numéros publiés avec une direction invitée ou de numéros thématiques pour lesquels des auteurs spécialistes peuvent être sollicités. On met souvent en avant ce ratio car il en va de la réputation du sérieux de la revue qui, dans le champ académique, est une composante essentielle du prestige. Si le sérieux peut sembler quantifiable par la mesure du taux de rejet, il faut également considérer d'autres dimensions dans le fonctionnement de la revue comme la fréquence et plus encore la régularité de sa périodicité. Ces critères conditionnent notamment la possibilité de publier les articles, dès lors qu'ils sont retenus, dans les douze à dix-huit mois après leur date de soumission. Ce délai constitue une norme de qualité implicite pour l'auteur : inférieur, il ferait porter des soupçons sur la qualité du travail éditorial ; supérieur, il différerait de façon excessive la diffusion des données de la recherche, justifiant la soumission de l'article à une autre revue.

Revue	Taux de rejet moyen (en %)	Soumissions d'articles spontanés (<i>varia</i>)	Dossiers thématiques coordonnés
Ateliers d'anthropologie			X
Bulletin de la Société préhistorique française*	5-9	X	X
Ethnologie française	50 (<i>varia</i>)	X	X
European Journal of Sociology	85	X	
Gallia		X	X
Gallia Préhistoire		X	X
Journal de la Société des Américanistes	env. 50	X	
Revue archéologique	15-30	X	
Syria		X	
Paléorient	30	X	X

Figure 3. Taux de rejet des revues de la MAE et modalités de soumission.

**Pour pouvoir soumettre un article dans son Bulletin, il est impératif d'être membre de la Société préhistorique française.*

Si les constituants et le fonctionnement d'une revue sont les gages essentiels de sa valeur académique et de son sérieux, sa notoriété est largement conditionnée par la visibilité qu'elle parvient à acquérir pour les spécialistes du champ disciplinaire qu'elle couvre. La vocation d'une revue scientifique est en effet d'être lue et de diffuser les résultats de la science le plus largement possible⁷. Il existe deux manières de se rendre visible : la première consiste à publier des articles de personnalités reconnues dans la discipline, supposées attirer le lectorat vers la revue (et encourager les soumissions d'articles qui accroîtront la base de sélection) ; la seconde suppose d'accéder à la qualité de « revue internationale » qui englobe des aspects fort disparates et justifie des politiques éditoriales souvent passionnément débattues. Sans prétendre à l'exhaustivité, il en va ainsi du choix de l'éditeur et du nom de la revue, de la langue de publication, de la composition du comité éditorial, de la proportion d'auteurs étrangers publiés, de l'indexation dans les plateformes des revues intégrées pour le calcul des différents facteurs d'impact, des modes de diffusion de la publication retenus (notamment du choix des portails en cas de mise en ligne).

Scientificité, notoriété, sérieux, visibilité sont ainsi les caractéristiques essentielles de toute revue scientifique reconnue sur lesquelles le prestige est susceptible de se construire, mais dont on sent cependant intuitivement qu'elles ne sont pas « le » prestige tel que nous avons entrepris de le saisir. Ce que notre objet d'étude nous permet ici de comprendre du prestige tient peut-être à ce qu'il ne s'attache qu'imparfaitement à saisir ce qui relève finalement de l'ordre de la vocation. Dès lors qu'il s'agit de la vocation d'une revue d'être pleinement scientifique et sérieuse, de répondre à sa mission de diffuser la recherche et de le faire de manière notoire, il relève finalement plus de l'excellence de la revue que du prestige dont elle pourrait se prévaloir.

⁷ « Le sens de notre métier est d'être lu » a en effet rappelé François-Joseph Ruggiu, alors Directeur scientifique adjoint de l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), en ouverture du colloque de 2011 sur l'évaluation des productions scientifiques en sciences humaines et sociales (SHS) (KOSMOPOULOS et DASSA 2011).

S'affirmer comme revue de prestige

D'une manière générale, le prestige peut être défini comme une valeur que l'on attribue à quelqu'un ou quelque chose et qui le distingue à ce titre. La dimension attributive qui s'attache aujourd'hui à la notion de prestige peut sembler assez éloignée du prestige sous sa forme aristocratique, caractérisé par la manifestation de marque de déférence⁸. La référence au prestige ne conditionne en effet plus directement les attitudes relationnelles, mais elle semble pouvoir toujours signifier la mesure d'une différence « de standing ». Ainsi la lecture informelle des différents rattachements institutionnels ou encore la plus ou moins longue histoire des revues relèvent pleinement de cette nature.

Les revues de la MAE n'ont évidemment pas toutes la même histoire institutionnelle et éditoriale. Certaines revues ont été créées dans le cadre du CNRS et en relèvent pleinement. Elles sont éditées par la maison d'édition, CNRS éditions, sont réalisées avec du personnel relevant du CNRS et fonctionnent sur le budget propre des unités du CNRS. C'est en ce sens qu'elles sont qualifiées de « revues propres du CNRS ». Les autres revues sont désignées comme « revues hébergées ». Elles peuvent bénéficier du soutien du CNRS en personnel affecté et/ou en dotation financière. Il faut pour cela justifier annuellement la demande de soutien, ce dont les revues propres du CNRS étaient dispensées. Le trait d'humour partagé par les personnels travaillant les uns à côté des autres dans l'ensemble éditorial de la Maison soulignait cette différence en les qualifiant de « revues sales », renvoyant par la dérision à une forme de prestige dont pourraient se prévaloir les revues CNRS. L'InSHS a cependant mis un terme à l'aspect le plus discriminant dans l'attribution de son soutien en mettant fin au caractère automatique du renouvellement des budgets de ses propres revues : celles-ci, depuis 2012, doivent également justifier leurs demandes de moyens. Toutes les revues soutenues par le CNRS sont désormais examinées au même titre par le Comité national de la recherche scientifique selon une liste de critères pré-établis (figure 4).

⁸ SHILS 1968.

CNRS*	AERES	Thomson Reuters	Scopus	ERIH
	Âge de la revue			
	Éditeur			
	Diffuseur			
	Tirage			
Part des abonnements à l'étranger et notamment des institutions étrangères	Ventes			
Pourcentage des auteurs étrangers et des articles en langue étrangère	Langues de publication	Langue anglaise		
Régularité de la parution	Régularité de publication	Respect des délais de publication	Régularité de publication	Régularité des parutions
	Numéros par an			
	Type de publication (papier / en ligne)			
Diffusion et visibilité (présence dans les listes AERES, ERIH, WoS, Scopus), barrière mobile	Modalité d'accès pour les publications en ligne (libre, payant, barrière mobile)		Qualité de la version en ligne	
Présence de résumés, mots clés et sommaires (bilingues)	Résumé (langues)	Conventions de rédaction internationales (titres, résumés, bibliographie)	Résumés en anglais	
Descriptif bibliographique au début de l'article et/ou modèle de citation de l'article	Indexation (langues)		Références bibliographiques précises	Information bibliographique internationale
Publication de travaux de recherche originaux	Critères de sélection des articles	Originalité du sujet	Originalité scientifique	
	Appels à contribution			
Double expertise, critères d'évaluation publics	Évaluation par les pairs	Évaluation par les pairs	Évaluation par les pairs	Évaluation par les pairs
Taux de rejet des articles	Articles refusés			
Nombre d'articles publiés	Volume moyen des articles publiés			
Affichage des instances de la revue avec les affiliations des membres; fonctionnement et renouvellement régulier	Comité scientifique	Comité de rédaction international	Comité de rédaction international	Comité de rédaction international
	Comité de rédaction			
	Comité de lecture			
Publication à destination des communautés scientifiques de travaux scientifiques	Typologie des articles			
Identification des auteurs (fonction et affiliation)	Diversité des auteurs		Diversité internationale des auteurs	Ouverture aux auteurs
	Pluridisciplinarité			
	Aires culturelles			
	Auteurs de langues étrangères traduits dans la revue			
	Rayonnement international			
	Indexation dans les classements internationaux	Analyse de citations		
	Articles primés			
Politique éditoriale		Rapidité de publication	Qualité des résumés	
Instructions aux auteurs		Source de financement de la recherche		

Figure 4. Les classements internationaux et leurs critères.

**Le CNRS utilise ces critères de classement dans l'arbitrage de sa politique de soutien aux revues (sous forme de subvention et/ou poste).*

L'élément qui relève cependant le plus du prestige reste l'argument du produit fini et de ses qualités esthétiques. Il en va certes de l'appréciation du tirage papier comme prestigieuse en soi, comparée aux publications électroniques ; mais plus encore, on évoquera la matérialité et le plaisir des sens pour le mettre en valeur. La qualité du papier, son grammage, l'impression couleur, le nombre de pages sont autant de critères qui donnent une idée des moyens dont dispose la revue et que seule la réalisation d'un objet-livre peut donner à voir. Il faut donc que l'objet se distingue dans les rayonnages des bibliothèques, qu'il soit identifiable. Pour cela, il faut parvenir à associer le nom de la revue à une maquette qui vaut signature et participe pleinement de son identité. Tout changement graphique de la couverture est une décision politique bien souvent discutée pendant des mois dans les comités éditoriaux. Il en va de l'image, et véritablement du prestige de la revue. Et sur ce point, ce dernier est également associé au prestige de l'éditeur qui le publie, directement lié à sa capacité de réaliser « de beaux ouvrages ».

Pour la plupart de nos interlocuteurs durant l'enquête, une revue de prestige est d'abord une revue publiée sur un format papier, chez un éditeur prestigieux. Ce dernier cautionne en effet un circuit éditorial traditionnel, aux codes bien établis et finalement assez conservateurs. Il s'agit ici de l'histoire ou du temps-long qui a façonné un métier, fait se côtoyer éditeurs et rédacteurs, secrétaires de rédaction et maquettistes et a constitué ses pratiques et usages de fabrication en valeurs stables parce qu'éprouvées. À la fois donc la marque de l'excellence *et* le bel objet de prestige qui peut avoir sa place dans les rayonnages des bibliothèques savantes.

Le jeu des classements ou le prestige est-il quantifiable ?

L'acte d'évaluer est inhérent à l'activité scientifique ainsi que l'on vient de le voir, puisque c'est avant tout l'évaluation indépendante des articles soumis pour publication qui garantit le caractère scientifique d'une publication. Le calcul du facteur d'impact créé dans les années 1960 pour aider les bibliothèques dans leurs politiques d'achat a progressivement été considéré comme mesure objective et précise de la qualité d'une revue, en vertu du principe que le nombre de citation des articles d'une revue reflète directement sa notoriété ; dynamique permettant d'attirer le plus de soumissions et les meilleurs articles. Mesure glissante de la visibilité moyenne d'une revue à court-terme⁹, ce type d'indice a contribué à l'inflation des citations et surtout à la prime de notoriété pour les revues les plus prestigieuses dont le facteur d'impact tend à croître quand les revues au faible ratio le voient décroître sur la même période¹⁰. À ce niveau, l'évaluation par le facteur d'impact – largement décriée par ailleurs –, loin de leur nuire, tend au contraire à renforcer le prestige des revues déjà reconnues et va dans le sens d'une légitimation par la tradition, constitutive d'une oligarchie des revues dans un domaine.

L'évaluation des revues (comme celles des chercheurs par ailleurs) ne va cependant pas sans susciter des craintes et des réticences, qui portent pour la plupart sur les modalités de sa mise en œuvre et sur les conséquences de l'établissement de classements sur le soutien financier accordé par les institutions. Il a toujours existé une hiérarchie *implicite* dans chaque discipline¹¹, mais jusqu'à ces dernières années cette hiérarchie n'a jamais eu de caractère légitime officiel, les organismes décidant *in fine* de renouveler ou non leur soutien sur la base d'évaluations internes par les pairs. Il convient en effet de rappeler que l'existence des

⁹ En effet, les méthodes de calcul des différents facteurs d'impact s'établissent sur deux ans. Ils ont essentiellement été mis en place pour mesurer la réception et la diffusion des articles des sciences dures à l'obsolescence marquée et ne sont pas en mesure de prendre en considération l'influence durable d'un article sur la longue durée, critère qui se révèle essentiel en SHS. Les articles les plus cités de nombreuses revues ont parfois été publiés vingt ou trente ans auparavant et ne peuvent être pris en compte dans le calcul du facteur d'impact de la revue.

¹⁰ NEFF et OLDEN 2010.

¹¹ En témoigne par exemple l'enquête réalisée par Philippe Jeannin et Marie-Dominique Mouton sur la perception des revues françaises dans le domaine de l'anthropologie sociale et culturelle. Si plus d'une centaine de revues sont effectivement considérées comme scientifiques, sept émergent comme relevant du « cœur de la discipline » (parmi lesquelles *Ethnologie française*, hébergée au sein de la MAE) et ont donc un indice de notoriété élevé (JEANNIN et MOUTON 2003).

différents facteurs d'impact n'a jamais constitué la base officielle d'un classement, même aux Etats-Unis¹².

On comprend ainsi que la fameuse publication de la liste ERIH diffusée par l'AERES en 2008¹³ ait donné lieu à de nombreux débats dont la MAE s'est alors fait pleinement l'écho. Selon les objectifs affichés de l'*European Science Foundation* (ESF) en charge de réaliser ce classement, les critères A, B ou C attribués aux revues auraient dû être lus comme des « échelles catégorielles », et non comme l'expression d'un jugement qualitatif, puisque toutes les revues évaluées avaient au préalable été identifiées comme « revues scientifiques de qualité » par les agences nationales des trente pays intégrés dans l'établissement de ce classement. Cependant cette échelle catégorielle était clairement fondée sur la visibilité internationale des revues évaluées (A : publication à fort taux de citation internationale, B : publication internationale et C : publication reconnue à l'échelle européenne ou locale). Le biais de ce classement consistait finalement à confondre le rayonnement d'une revue dans la communauté disciplinaire de ses lecteurs/auteurs et le rayonnement international évalué *in fine* selon le facteur d'impact. Par ailleurs, cette logique de classement de l'ESF et de l'AERES risquait d'avoir pour effet d'officialiser et de figer un état de relations entre revues, que reflète finalement assez bien une lecture en terme de prestige, et de désavantager durablement les revues plus jeunes, plus spécialisées et ne publiant pas forcément sur les thématiques en vogue.

Dans ce marché particulier de la recherche en SHS dans lequel on échange une production écrite contre de la notoriété, la revue joue un rôle de certification essentiel pour les auteurs. Or celui-ci peut être remis en cause par ces logiques de classement, en raison du caractère asymétrique de l'information entre évaluateur et évalué occasionnant autant « d'aléas moraux », quand le classement produit ne reflète pas « la connaissance tacite [que chacun des membres d'une communauté a] de la qualité des revues qu'il lit ou dans lesquelles il publie »¹⁴. Ces aléas ont pu donner lieu à des réactions publiques virulentes¹⁵. Même lorsque l'excellence scientifique paraît garantie par l'exigence d'indicateurs de scientificité¹⁶, la notoriété constitue finalement l'enjeu sur lequel porte l'évaluation finale. Il en va donc bien, dans ces logiques de classement, du prestige des revues dont certaines ont pu voir leur taux de soumission diminuer significativement dans les mois qui ont suivi la publication des listes

¹² GINGRAS 2009.

¹³ L'idée d'un classement des revues en SHS est née dans les années 2000 sur le double constat de la spécificité de ces domaines de connaissance – notamment le taux d'obsolescence beaucoup plus lent – et de la nécessité pour l'Europe de disposer d'un outil de référence facilitant l'accès aux publications scientifiques européennes de qualité. L'élaboration du classement ERIH a été confiée à l'*ESF Standing Committee for the Humanities*. Les agences européennes de recherche ont été sollicitées par ce comité pour transmettre les listes de ces revues : 14 000 ont ainsi été identifiées, réparties en quinze disciplines avec chacune leur panel d'experts pour attribuer à chacune d'elles un rang A, B ou C (MIRDAL 2011)

¹⁴ JEANNIN 2008.

¹⁵ Voir notamment la réaction du directeur d'une revue estimée « déclassée » par rapport à sa notoriété implicite (PETARD 2011). Et plus généralement sur les « erreurs de classement », SAADA 2010.

¹⁶ L'AERES en propose une liste classée en quatre catégories : mode de publication et de diffusion ; présentation matérielle de la publication ; politique éditoriale ; notoriété.

ERIH par l'AERES, confirmant finalement en grande partie l'importance de la notoriété dans sa communauté pour la pérennité d'une publication¹⁷.

Si les stratégies de soumission des auteurs en archéologie et anthropologie sont traditionnellement peu affectées par l'examen des facteurs d'impacts des revues¹⁸, il semble cependant que les classements ont pu avoir un effet ponctuel sur les échelles implicites du prestige des revues, qui s'est principalement manifesté par les réactions des revues lésées. L'ESF a vite pris la mesure du problème en modifiant sa nomenclature (désormais NAT – national / INT 1 INT 2 – international) dépassant l'effet pervers d'un classement A, B, C (figure 5). Il n'en demeure pas moins que la référence à une « revue A » reste en usage pour nombre d'auteurs comme manière de désigner « revue à comité de lecture », mais aussi « revue de prestige », vers lesquelles on oriente notamment les jeunes chercheurs pour leur permettre de faire reconnaître leur valeur. Pour eux, plus que pour les autres, la publication dans une revue reconnue d'excellence a valeur de certification.

Revue	ERIH 2011	Scopus 2011	AERES 2012
Ateliers d'anthropologie (revue électronique)	—	—	oui
Bulletin de la Société préhistorique française	INT 1 (2007)	SNIP 0,571 / SJR 0,306	oui
Ethnologie française	INT 1	SNIP 0,324 / SJR 0,168	oui
European Journal of Sociology	—	—	oui
Gallia	INT2	—	oui
Gallia Préhistoire	INT2	—	oui
Journal de la Société des Américanistes	INT2	—	oui
Revue archéologique	INT1 classical studies / INT2 archaeology	SNIP 0 / SJR 0,101	oui
Syria	INT2	—	oui
Paléorient	INT2	—	oui

Figure 5. Les revues de la MAE à travers trois classements.

Logiques de visibilité, logiques de prestige : évolution des manières d'écrire, de publier, de diffuser

Notre enquête sur les manifestations du prestige dans l'organisation de l'édition périodique de la recherche n'a pas évoquée la dimension économique de la diffusion. En effet, tous les acteurs avec lesquels nous nous sommes entretenus ont compris le prestige en termes de notoriété et de qualité éditoriale et physique de la revue. La question de la diffusion et des chiffres de ventes ont finalement peu de pertinence dans l'évaluation du prestige. Cette oblitération de la dimension financière est en partie justifiée par le fait qu'une revue

¹⁷ On a pu évaluer brièvement cet impact pour l'une des revues de la MAE sans que la baisse sur quelques mois des soumissions d'articles ne puisse entièrement être imputée à la publication de la liste ERIH. D'autres facteurs jouent plus généralement sur ce taux de soumission à commencer, dans nos disciplines, par la situation politique dans les zones de fouilles ou de terrain. Actuellement par exemple, les chercheurs travaillant en Syrie, ne pouvant y effectuer de missions, tendent à publier plus qu'à l'accoutumée.

¹⁸ En ce qui concerne l'évaluation de la notoriété d'une revue. Il n'en va pas de même pour les stratégies de recherche de visibilité personnelle. Sur les stratégies d'autocitation en archéologie, voir HUTSON 2006.

scientifique a une diffusion stable, qui repose en grande partie sur le nombre d'abonnements institutionnels et non sur le nombre de vente au numéro, et que sa pérennité dépend avant tout du soutien institutionnel et de l'appui d'un éditeur.

L'argument économique joue néanmoins un rôle central dans le processus de création de nouvelles revues depuis quelques années, tant il paraît difficile de fonder aujourd'hui *ex nihilo* une revue classique à publication papier. Le numérique semble bien devenir le support privilégié pour toute création de revue nouvelle, et pour les revues traditionnelles, il est un espace de diffusion désormais incontournable. Ce constat soulève un certain nombre de questions. Compte tenu des conceptions que nous avons identifiées sur le prestige attaché à la qualité éditoriale et l'édition papier, la reconnaissance comme revue d'excellence est-elle envisageable pour une revue électronique et à quelles conditions ? Par ailleurs, Internet et les logiques d'*open access* ont profondément modifié les pratiques de recherche documentaire et de diffusion de la science qui semblent remettre en cause le modèle d'édition traditionnel. La revue scientifique est-elle en passe de perdre son prestige intrinsèque dans l'entreprise de regroupement par portails d'accès ? (figure 6)

Revue	Présence en ligne	Embargo
Ateliers d'anthropologie (revue électronique)	Revue.org	—
Bulletin de la Société préhistorique française	JSTOR (1904-2007)	5 ans
	Persée (1904-2007)	5 ans
	site propre (2008-2011)	paiement à l'article
Ethnologie française	Cairn (depuis 2001)	3 ans
	JSTOR (1971-2005)	
European Journal of Sociology	journals.cambridge.org (depuis 1960)	accès payant
	JSTOR	(en cours de mise en ligne)
Gallia	Persée (1943-2007)	5 ans
	JSTOR	(en discussion)
Gallia Préhistoire	Revue.org	
	Persée	3 ans
Journal de la Société des Américanistes	JSTOR	(en discussion)
	Revue.org	
Revue archéologique	Persée (1895-2000)	
	Revue.org (depuis 2001)	5 ans
Syria	Cairn (depuis 2001)	5 ans
	Gallica (1862-1938)	
	JSTOR (1844-2000)	
Paléorient	JSTOR (1920-2007)	5 ans
	Persée (1920-2005)	
Paléorient	Revue.org (depuis 2006)	3 ans
	Persée (1973-2009)	3 ans
	JSTOR (1973-2008)	3 ans

Figure 6 : Présence en ligne des revues de la MAE et durée d'embargo.

Quel que soit le support sur lequel une revue est publiée, la condition de scientificité et donc de reconnaissance comme publication de qualité demeure le système d'évaluation des articles par les pairs. Les pages d'accès des revues électroniques fonctionnent à cet égard comme les pages de garde de leurs homologues « papier » détaillant la composition des comités, le champ théorique et thématique de la revue et bien sûr, les conditions de soumission d'articles avant expertise. Quand elles remplissent ces critères et publient des auteurs reconnus dans la

discipline, les (nouvelles) revues électroniques ne semblent pas devoir souffrir d'un déficit d'image en raison de leur support. En fait, la spécificité du support rend même possible l'invention de nouvelles modalités d'évaluation complémentaire du *peer-review* traditionnel. Utilisant la dimension collaborative, certaines revues académiques explorent en effet la possibilité non seulement de mettre en ligne les rapports des évaluateurs accompagnés des réécritures de l'auteur, mais encore tous les commentaires des « pré-lecteurs » sur l'article soumis¹⁹. C'est au terme de ce processus que l'article est admis ou non en tant que publication dans la revue, mais l'ensemble du processus d'évaluation reste néanmoins accessible en ligne²⁰. On conviendra bien évidemment que ce modèle convient mieux aux revues diffusant des sciences dures pour lesquelles la mise en ligne de travaux en cours, même non « publiés », vaut de toute manière comme pré-labellisation pour une recherche en cours, même si l'article est finalement refusé. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un modèle éditorial intéressant parce qu'il met précisément l'accent sur le processus évaluatif en l'ouvrant davantage.

Revue papier ou électronique, ce sont les modalités de *visibilité* que permet la mise en ligne et donc les nouvelles formes de diffusion qui constituent l'enjeu central de la réflexion. L'accès par le site d'une revue électronique n'est finalement pas fondamentalement différent de la consultation d'une revue en bibliothèque. Il signifie que la revue est identifiée comme telle et consultée pour elle-même. Pour les revues électroniques, l'enjeu consiste donc avant tout à se faire connaître et à s'installer dans la communauté de recherche. Cela passe notamment par les diffusions systématiques sur les listes de diffusion professionnelles et la présence marquée lors des congrès de la discipline... ce qui n'empêche pas les acteurs de ces revues de souhaiter malgré tout bénéficier de l'ossature que semble toujours garantir un tirage papier. Les pratiques de lecture et donc de recherche documentaire ont cependant été profondément modifiées par la mise en ligne des contenus. Tandis que le prestige d'un article a longtemps été corrélé au prestige de la revue dans laquelle il était publié, ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui dès lors que la quête documentaire passe par les moteurs de recherche. Cette logique pourrait en effet, à terme, rendre obsolète la nécessité même des « revues » assurant un tri préalable qui est une garantie d'une sélection de qualité pour ses lecteurs. Ce mouvement s'observe notamment à travers une décorrélation récente entre le taux de citation d'un article et le facteur d'impact de la revue²¹. Il pourrait être amplifié par l'action des politiques publiques en faveur de l'*open access*²² et de la mise en ligne systématique des travaux de recherche qui ne subissent dès lors plus aucun filtrage, hormis

¹⁹ « Pré-lecteurs » dans le sens où le site de la revue se décompose en deux espaces de consultation : la revue proprement dite et un espace de pré-publication dans lequel sont versés les articles soumis en attente d'évaluation. Il faut préciser que l'accès à cet espace est réservé aux lecteurs dûment enregistrés sur le site et que leurs commentaires et évaluation, à la différence de ceux des rapporteurs, ne sont pas anonymes. De fait, ils sont souvent produits par des chercheurs déjà reconnus et faisant autorité.

²⁰ LEFEBVRE 2010.

²¹ LOZANO *et al.* 2011.

²² Depuis juillet 2012, le mouvement en faveur de l'*open access* s'est intensifié puisque la Commission européenne a émis, dans son projet Horizon 2020, une recommandation pour des embargos qui ne dépassent pas douze mois pour les publications en SHS. En janvier 2013, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, se déclare en faveur de l'*open access* et en avril 2013, c'est au tour de la Conférence des grandes écoles (CGE) de prendre position pour la diffusion libre.

celui de la « catégorie » que l'auteur assigne à sa soumission comme sur la plateforme HAL-SHS²³.

Ces perspectives d'évolution du métier à long terme amènent finalement à mettre entre parenthèses la compétition de prestige au profit d'une réflexion sur le caractère central des revues comme supports de diffusion de la recherche. Contournées dans leur « unité de numéro » par la généralisation de la recherche par mots-clés (sauf dans le cas de numéros thématiques), les revues – et bien évidemment les acteurs, scientifiques et ingénieurs, qui en assurent la qualité – sont difficilement remplaçables dans leur qualité de valideurs / élaborateurs de la qualité des textes soumis. Le rôle de certification garanti par les revues est manifeste dans la différence entre portails de recherche indexant exclusivement des revues reconnues (de type Cairn²⁴ ou JSTOR²⁵), et les moteurs de recherche indexant également les dépôts libres (de type Isidore²⁶). C'est pour cette raison que le milieu de l'édition universitaire doit désormais participer pleinement à l'indexation précise des articles et à l'élaboration des thésaurus scientifiques pour assurer également la qualité de la diffusion des articles *via* les portails de recherche²⁷. À plus long terme, on doit aussi envisager de retourner la logique du primat de l'article sur la revue qui s'est installée avec Internet, en partant de celui-ci comme d'un vivier d'articles à éditer. C'est ce modèle éditorial que propose la plateforme Episciences.org²⁸ du CNRS qui héberge des épi-revues, constituées selon le format traditionnel de la revue avec comité éditorial et relecteurs anonymes²⁹, mais dont on peut envisager à terme qu'elles moissonnent à partir de ce qui est en ligne pour jouer l'indispensable fonction de valideur de la recherche, en amont du dépôt et non plus seulement après soumission d'un article par un auteur.

Conclusion

Dans l'analyse qu'il a proposée de l'universalité et des transformations de la monnaie, Michel Aglietta³⁰ proposait de voir dans le passage de la logique statutaire du sacré à la logique d'équivalence, la transformation fondamentale des sociétés humaines. Cette hypothèse forte sur l'existence de fondements sociaux radicalement différents et l'incommensurabilité de la transition historique d'une logique de société à une autre a traversé la réflexion tout au long de ce tryptique « monnaie / richesse / prestige » auquel ont été consacrés les trois derniers colloques de la MAE. Autrement dit, le prestige serait-il encore une catégorie d'analyse pertinente dans ces sociétés d'équivalence monétaire poussées que sont devenues les sociétés occidentales contemporaines ou serait-il devenu une manière quasi-métaphorique de faire

²³ <http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

²⁴ <http://www.cairn.info/>

²⁵ <http://www.jstor.org/>

²⁶ <http://www.rechercheisidore.fr/>

²⁷ Il y a peut-être là l'émergence d'une fonction nouvelle, sorte de « digital editor » entre documentaliste et secrétaire de rédaction, qui s'appuierait sur une formation aux humanités digitales, à l'instar du *community manager* né de l'animation des réseaux sociaux.

²⁸ <http://episciences.org/>

²⁹ BERTHAUD 2013.

³⁰ AGLIETTA 2012.

référence au « statut » à une époque qui ne s'organise plus selon cette logique ? Peut-on parler « du » prestige, ou convient-il d'en observer des usages historiques variés, étroitement liés aux modalités d'organisation sociales ?

Le « terrain » particulier que nous avons choisi d'étudier permet indéniablement de préciser le prestige *en contexte*. Cette démarche empirique nous autorise ainsi à discuter les approches en termes de stratification sociale, auxquelles nous avons fait référence en introduction, qui comprennent le prestige comme une stabilisation toujours précaire d'une évaluation. Cette perspective correspond bien en effet à la logique d'équivalence des sociétés modernes qui donne d'autant plus de poids à « l'évaluation » comme modalité de structuration qu'elle ne dispose pas de repères statutaires. Elle nous a permis de faire l'hypothèse, qu'une partie de l'enquête confirme, que le prestige reste un marqueur de référence fort parce qu'il permet l'expression d'une échelle de valeur partagée au sein d'une communauté de pairs (même si elle est discutée) ; et plus encore, parce qu'il manifeste l'orientation donnée à cette échelle de valeur *en dehors d'un système normatif ou à visée normative*. On le voit bien, le prestige ne peut être figé dans les classements. Quel que soit le contexte dans lequel on cherche à le saisir, il permet d'exprimer les formes de la différenciation sociale, de refuser l'homogénéisation de l'équivalence absolue qui signifierait sa dissolution.

Ainsi, la perspective d'une mise en ligne universelle posant l'équivalence de toute production scientifique au motif de la visibilité et de l'accessibilité remettrait en cause la production d'articles « de référence », marqués du prestige de la sélection par le processus éditorial. La crainte des milieux éditoriaux à l'égard des mutations de la profession portent essentiellement sur cet aspect. Les réflexions autour de l'*open access* doivent en tenir compte en offrant de pérenniser l'évaluation par les pairs pour préserver le prestige de l'article ; le marquer pour l'identifier parmi le « magma numérique » ; lui donner une existence aussi dans l'isolement hors du périmètre identifiable de la revue scientifique. Un tatouage indélébile qui à son tour véhiculera le prestige, alors extirpé de la problématique du support, pour se concentrer sur la qualité du texte en soi. Cette caractéristique, nous pensons, permet d'affirmer que le prestige, loin d'être une notion ayant perdu de sa force comme on a pu le dire de l'honneur³¹, reste pertinente dans l'analyse des sociétés contemporaines en général et des milieux académiques en particulier.

Bibliographie

AGLIETTA M. (2012), « Universalité et transformations de la monnaie », in PION P. et FORMOSO B. (dir.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs... Métissages et hybridations*, Paris, De Bocard, p. 9-32.

³¹ BERGER 1970.

- BERGER, P. (1970), « On the obsolescence of the concept of honor », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 11, p. 339-347.
- BERTHAUD Ch. (2013), « Episciences : une plateforme pour le *peer review* et l'édition d'épi-journaux », intervention lors de la journée d'étude sur « Les enjeux de l'Open Access pour la recherche » du 17 juin 2013 à Montpellier, <http://vimeo.com/68718650>.
- GINGRAS Y. (2002), « Les Formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociale*, n°141, p. 31-45.
- (2009), « Les Systèmes d'évaluation de la recherche », *Sciences de l'information*, « Indicateurs de la recherche », vol. 46, n°4, p. 34-35.
- HUTSON S. R. (2006), « Self-Citation in Archeology: Age, Gender, Prestige and the Self », *Journal of Archeological Method and Theory*, vol. 13, n°1, p. 1-18.
- JEANNIN Ph. (2008), « Politique de la recherche. Le cas des sciences humaines et sociales », *Journal for Communication Studies*, vol. 1, n°1-2, publication électronique, www.essachess.com/index.php/jcs/article/download/22/17.
- JEANNIN Ph. et MOUTON M.-D. (2003), « Vers une cartographie de la recherche en sciences humaines et sociales : l'exemple de l'ethnologie-anthropologie sociale et culturelle », *Politique et Management public*, vol. 21, n°3, p. 101-120.
- KOSMOPOULOS Ch. et DASSA M. (dir.) (2011), *Evaluation des productions scientifiques. Des innovations en SHS ?*, Actes du colloque CNRS, 9-10 juin 2011, consultable en ligne sur sciencesconf.org (<http://journalbase.sciencesconf.org/>).
- LEFEBVRE M. (2010), « Rendre public le processus d'évaluation de la recherche. L'émergence de nouvelles pratiques d'écriture et de lecture de la science : l'exemple d'une revue scientifique du web 2.0 », *Réseaux*, 2010/6, p. 71-96.
- LOZANO G. A., LARIVIÈRE V. and GINGRAS Y. (2011), « The Weakening Relationship between the Impact Factor and Papers' Citations in the Digital Age », <http://arxiv.org/abs/1205.4328v1>.
- MIRDAL G. (2011), « ERIH : dix ans après », in KOSMOPOULOS Ch. et DASSA M. (dir.), *Evaluation des productions scientifiques. Des innovations en SHS ?*, Actes du colloque CNRS, 9-10 juin 2011, consultable en ligne sur sciencesconf.org, p. 37-78.
- NEFF B. D. and OLDEN J. D. (2010), « Not so fast: Inflation in Impact Factors Contributes to Apparent Improvements in Journal Quality », *BioScience*, vol. 60, n°6, p. 455-459.
- PETARD J.-P. (2011), « The Ranking of HSS Journals by the AERES: The Case of Psychological journals » in KOSMOPOULOS Ch. et DASSA M. (dir.), *Évaluation des productions scientifiques. Des innovations en SHS ?*, Actes du colloque CNRS, 9-10 juin 2011, consultable en ligne sur sciencesconf.org, p. 10-18.

- SAADA A. (2010), « L'Évaluation et le classement des revues de sciences humaines par l'agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) », *Connexions*, n°93, p. 199-204.
- SHILS E. (1968), « Deference » in JACKSON J. A. (ed.), *Social Stratification*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WEGENER B. (1992), « Concept and Measurement of Prestige », *Annual Review of Sociology*, vol. 18, p. 253-280.